



# INFO-CDC

## Un automne rempli d'espoir

Les derniers mois ont permis de faire le plein de soleil et de chaleur. Il est difficile de trouver quelqu'un pour se plaindre de la température durant ses vacances. Tant mieux, parce que les prochaines semaines demanderont une bonne dose d'énergie.

Il est permis de croire que les travaux de l'automne permettront de récolter des résultats positifs pour toute la région. Commençons par mentionner les travaux qui devraient permettre l'atteinte des objectifs du plan de relance. Les intervenants de tous les secteurs seront mis à contribution lors de rencontres de travail pour trouver des moyens d'agir rapidement sur les priorités déjà identifiées. Pour le secteur communautaire, les volets touchant le développement social, la politique d'accueil de la MRC, l'image de la région et la cible devant permettre de rendre nos écoles plus intéressantes pour les jeunes, seront suivis avec beaucoup d'attentes. Vous trouverez plus de détails dans les prochaines pages.



Continuons avec le plan de diversification économique déposé par la MRC en collaboration avec les sept municipalités de la MRC. Un plan qui devrait permettre l'identification des pistes de

développement pour améliorer la situation économique. Il est permis de croire que des projets structurants se réaliseront à court terme. Rappelons qu'un montant de 500 000\$ est disponible pour l'analyse et la planification et 750 000\$ pour la réalisation de projets, des efforts de diversification économique essentiels à la région.

Ensuite, nous ne pouvons pas oublier l'ouverture de la Mine Jeffrey pour le mois de septembre. Une



ouverture souhaitée et attendue par les gens de la région. Une ouverture qui pourrait permettre à d'éventuels investisseurs de participer à la relance définitive de cette usine. Bien entendu, nous avons l'impression que le reste du monde est contre nous. Souhaitons bonne chance à M. Coulombe et à son équipe.

Centre de santé et de services sociaux  
des Sources

En terminant,  
le CSSS des  
Sources devra

faire face à une vive opposition face à une éventuelle fermeture du Centre d'accueil de Wotton. Le CSSS est devant une situation financière qui lui dicte des actions pour protéger les services à la population alors que la population de Wotton veut protéger une institution présente dans son milieu depuis près de 50 ans.



**Pour répondre à nos  
besoins ensemble et  
autrement**

Septembre 2010

Année 2, no 2

### Dans ce numéro :

<i>La déclaration</i>	2
<i>plan de développement de la MRC</i>	3
<i>Marche des Femmes</i>	3
<i>Plan de formation</i>	4
<i>Tableau de bord</i>	5
<i>Économie sociale</i>	6
<i>Lutte à la pauvreté</i>	7
<i>Position de la TNDC</i>	8
<i>Un peu de Politique</i>	9
<i>De l'information</i>	10
<i>Participation citoyenne</i>	11
<i>La nouvelle du mois</i>	12






## Un plan d'action qui invite à « se prendre en main »

Le 28 juin 2010, au Club de Golf d'Asbestos, la MRC des Sources a invité plus d'une centaine de partenaires à venir assister à un « 3 à 5 » un peu spécial. Cette rencontre se voulait le lancement d'une vaste opération pour l'atteinte des objectifs du plan de relance de la MRC. Lors du forum de mai 2008, les participants avaient statué sur les éléments les plus importants pour favoriser le développement économique et social. Cette rencontre du 28 juin a donc permis de présenter sommairement les quinze priorités et les quarante actions qui favoriseront l'atteinte des objectifs.

À la suite de cette présentation, les participants étaient invités à adhérer à une « Déclaration ». Cette déclaration souligne le droit de se prendre en main et invite tous les intervenants de notre MRC à agir pour l'atteinte de nos objectifs communs. Le droit de se prendre en main nous invite à agir plutôt que d'espérer que d'autres agiront pour notre bien-être collectif.



**MRC des Sources**

*Déclaration*  
*Le droit de se prendre en main*

Le plan stratégique de développement socio-économique de la MRC des Sources « Ensemble s'investir pour l'avenir » entame sa dernière phase : 2010-2014. La présente déclaration vise à mobiliser tous les élus et tous les acteurs autour de la vision et du plan de développement pour assurer une plus grande énergie et force d'action. Chacun(e) des intervenants du territoire de la MRC, individu ou organisation, est invité(e) à en prendre connaissance à y adhérer de façon officielle.

En signant les présentes, je m'engage à mettre en application, de façon quotidienne et professionnelle, les cinq principes directeurs suivants :

1. Susciter la mobilisation des acteurs concernés de façon continue et soutenue;
2. Assurer la concertation entre les organismes de développement pour une meilleure complémentarité des services offerts;
3. Encourager les entreprises à s'engager et à développer une responsabilité collective;
4. Insuffler un vent d'ouverture sur l'extérieur et d'innovation (créer des liens avec des réseaux extérieurs et développer une curiosité face à des expériences vécues ailleurs);
5. Garantir un suivi rigoureux des actions réalisées et voir à la mise à jour annuelle du plan.

En ce \_\_\_\_\_ième jour du mois de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_

Je (individu) \_\_\_\_\_ m'engage à,

Nour (organisation) \_\_\_\_\_ nous engageons à,

**Agir pour que la MRC des Sources devienne :**

*Un territoire habité par une communauté prospère, diversifiée, innovante et solidaire pour un développement durable*

Signature \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_



## Beaucoup d'action à prévoir cet automne

L'engagement des partenaires par la signature de la « Déclaration sur le droit de se prendre en main » ne sera pas gratuit. En effet, tous ces partenaires se sont engagés à agir pour l'atteinte des résultats identifiés. Ainsi;

- Les organismes de développement (MRC, CLD, SADC, CSSS, CLE et CDC) doivent, aux cours des prochains jours, inviter les organisations pouvant agir en lien avec les différentes priorités à une rencontre de travail. Une rencontre qui devrait permettre d'échanger pour définir les responsabilités de chacun, au-delà des mandats réguliers.
- Les différents partenaires s'engagent à participer aux rencontres et à favoriser l'atteinte des objectifs. Nous savons que tous les acteurs terrains offrent leurs 100% pour l'atteinte de leurs cibles, mais ils devront à ce moment réfléchir, à ce qui est possible de faire de plus, pour dépasser les limites organisationnelles.
- Les organismes de développement devront, par la suite, assurer un suivi régulier pour bien informer

les participants de l'avancement des travaux. Cela permettra aussi de voir si les cibles sont atteintes selon les volontés exprimées lors du forum de la MRC en 2008.

- La MRC des Sources, et son comité d'orientation de la relance, devra prendre le leadership de cette vaste opération. En ce sens, elle a le mandat de maintenir le niveau d'intérêt à son point le plus élevé pour permettre que les actions aient les retombées les plus favorables possibles pour la région.

Puisque nous parlons de trois axes de travail, de quinze priorités et de quarante actions, vous comprendrez que nous aurons un automne des plus chargé. Toutes ces rencontres s'ajoutent à l'horaire déjà exigeant des organisations. Par leur engagement, lors de la signature de la Déclaration, tous les partenaires ont convenus qu'il était nécessaire d'aller au-delà de nos responsabilités corporatives pour permettre l'atteinte des objectifs. Un engagement qui va bien plus loin qu'une banale signature...

---

## La Marche des Femmes à l'Escale

Au cours de la semaine du 11 au 17 octobre 2010, plusieurs activités seront organisées, à la grandeur du Québec, pour souligner la Marches des Femmes. Cette initiative découle de la marche « du pains et des roses » de 1995 qui visait à faire reculer la pauvreté des femmes au Québec. Depuis ce temps, le phénomène est devenu mondial et des marches sont organisées un peu partout.

Cette année, le thème de la pauvreté sera de nouveau en avant-plan. Parmi les revendications qui auraient pour effets de diminuer la pauvreté des femmes et d'augmenter leur



autonomie économique, nous retrouvons la hausse du salaire minimum et la disparition des échelons de l'aide sociale. Pour l'ensemble des revendications visitez le site de Concertation Femme Estrie au : [www.femmesenestrie.qc.ca/](http://www.femmesenestrie.qc.ca/)

Par ailleurs, une activité spéciale sera organisée à la Polyvalente l'Escale pour sensibiliser les jeunes à la situation des femmes au Québec et dans le monde. Cette présentation permettra de mieux comprendre les avancées des dernières années, résultant de revendications militantes.



## Un plan de formation adaptée pour les groupes communautaires

La CDC des Sources, grâce notamment à la collaboration financière du **Centre Local d'Emploi (CLE) des Sources**, offre un plan de formation des plus intéressant pour ses membres. Un plan qui devrait permettre d'intéresser tous les travailleurs et travailleuses des groupes.

En fait, le souci était justement d'offrir des formations de qualité, à un coût accessible pour tous les acteurs des groupes communautaires.

Nous retrouvons donc un important volet informatique qui permettra l'amélioration des compétences en lien avec l'environnement Office 2007.

En support aux personnes devant assumer un rôle de représentation, une session particulière sur la « prise de parole en public » sera disponible.

Il y aura une journée consacrée à la démystification des états financiers qui pourrait être intéressante autant pour les gestionnaires que pour les membres

du C.A.. Toujours pour ce groupe, une formation sera offerte sur les éléments nécessaires à la reddition de compte soit le bilan et le rapport d'activités.

Pour les intervenants, une session de deux jours portera sur la psychologie orientée vers des solutions.

Pour terminer, pour les membres d'un Conseil d'Administration, nous reprenons la formation sur leurs rôles et responsabilités.

Toutes ces formations sont très accessibles avec un coût de 25\$ par participant. Les places étant limitées, les membres sont conviés à réserver le plus rapidement possible. À noter que si des places demeurent disponibles, elles seront offertes à nos partenaires locaux.



## Voici le plan de formation de la CDC des Sources pour les prochains mois

14 octobre 2010:	<b>Démystifier les états financiers</b> par Centre St-Pierre	15 places disponibles
26 octobre 2010:	<b>Prendre la parole en public, ça s'apprend</b> par Centre St-Pierre	12 places disponibles
3 novembre 2010:	<b>Word 2007</b> par Pro-Gestion	12 places disponibles
22 et 23 nov. 2010:	<b>Psychothérapie orientée vers des solutions</b> par Yves Gros-Louis	12 places disponibles
1 décembre 2010:	<b>Excel 2007</b> par Pro-Gestion	12 places disponibles
13 janvier 2011:	<b>Rendez-vous des membres d'un C.A.</b> par le CABS	15 places disponibles
2 février 2011:	<b>Publisher et PowerPoint 2007</b> par Pro-Gestion	12 places disponibles
16 février 2011:	<b>Bilan et rapport annuel d'activités</b> par Centre St-Pierre	15 places disponibles

Pour informations ou inscriptions, communiquez avec votre CDC préférée.



## Le Tableau de bord, un outil à la portée de tous

Le 21 septembre, le tableau de bord en développement des communautés était présenté aux intervenants de la région. Voilà un outil d'analyse à la portée de tous qui fournit des renseignements très intéressants sur la population de la MRC des Sources.

Le projet de mise en œuvre de ce tableau de bord est piloté par l'Observatoire Estrien en Développement des Communautés (OEDC). La volonté du comité étant d'offrir aux communautés de l'Estrie un outil qui leur permet de mieux connaître leur territoire, leur

permettre de mieux cibler leur intervention et aussi d'offrir un outil de mesures puisque les tableaux seront remis à jour au cinq ans.

Pour la MRC, le territoire a été découpé en trois communautés soit la municipalité de Danville, la municipalité d'Asbestos et les villages des Sources.

Vous pouvez déjà consulter les tableaux statistiques en vous rendant sur le site Web de l'OEDC à l'adresse suivante:

<http://www.oedc.qc.ca/>

Pour accéder aux statistiques, vous cliquez sur « tableau de bord » en bordure à gauche. Dans la page suivante, toujours dans la marge de gauche, vous allez sur « mieux connaître toutes les données ». Par la suite, vous sélectionnez la MRC de votre choix, la communauté ciblée, ce que les chiffres nous disent et les statistiques de la communauté. Vous aurez alors un tableau riche en information.

D'ici quelques semaines, une interprétation des statistiques sera aussi disponible sur ce site.

### Voici quelques exemples des informations que nous retrouvons et de leurs possibles utilisations

- Saviez-vous que le niveau de scolarisation de la communauté de la ville d'Asbestos s'est beaucoup amélioré depuis cinq ans? En effet, en 2001, 31,7% de la population de 25 à 64 ans ne possédaient pas un certificat équivalent à un secondaire cinq. Ce nombre est maintenant passé à 22,8% ce qui est un peu mieux que la totalité de la MRC à 25,3% mais tout de même inférieur à ce qui se passe en Estrie avec 21,1% ou encore au Québec à 17,8%. Le combat de la scolarisation et des compétences doit demeurer une priorité pour le développement de notre MRC.
- Saviez-vous que les pourcentages des loyers de la communauté de Danville nécessitant des réparations majeurs est passé de 12,3% à 14,5% de 2001 à 2006. Ce taux est très important si il est comparé à la situation de la MRC des Sources (10,6%), à la situation de l'Estrie (6,9%) ou à celle du Québec (7,7%). Nous pourrions en déduire que pour beaucoup de locataires, les coûts de chauffage sont très importants et que leur confort peut en être grandement affecté.
- Les statistiques concernant les personnes habitants les cinq villages de la MRC des Sources nous apprennent que depuis 2001, le nombre de personnes de sexe masculin de 25 à 64 ans travaillant à temps partiel a augmenté considérablement passant de 7% à 12,4%. Dans la MRC des Sources le pourcentage est de 8,7%, en Estrie de 8,8% et au Québec il est de 7,6%. Nous pourrions en déduire que plus de travailleurs sont à la recherche d'un emploi régulier.



## Une entente spécifique en économie sociale pour l'Estrie

Les entreprises d'économie sociale de l'Estrie ont maintenant un nouvel outil pour favoriser leur développement. En effet, le 21 juin dernier, la Ministre Monique Gagnon-Tremblay et le Président de la CRÉ Estrie, Maurice Bernier, annonçaient fièrement un investissement total de 520 000\$ sur cinq ans pour la mise en place d'une entente spécifique en économie sociale pour l'Estrie.

---

*Une entente spécifique, c'est une entente entre différents partenaires financiers pour intervenir dans un même projet. Ce type d'intervention permet d'assouplir les règles de fonctionnement des Ministères et ainsi de répondre à un besoin du milieu. Le cheminement d'une entente spécifique est piloté par la Conférence Régionale des Élus, qui participe aussi au niveau du financement.*

---

Cette entente spécifique sera mise en œuvre par le Réseau des Entreprises d'Économie Sociale (REES) de l'Estrie. Cet organisme existe depuis quelques années mais avait été peu actif depuis 2008. Avec cette nouvelle entente spécifique, et les moyens financiers qui s'y rattachent, les entreprises d'économie sociale auront tout avantage à devenir membre.

Pourquoi devenir membre?

Pour avoir la chance de participer à des formations sur mesure, pour recevoir régulièrement des informations pertinentes pour la gestion et la promotion de celle-ci, pour être en réseau avec les autres entreprises de l'Estrie et les intervenants dans le milieu. Pour plus d'information sur le REES et ses activités, visitez le

<http://www.economiesocialeestrie.ca/>

Revenons à l'entente spécifique. Elle comporte deux volets spécifiques soit:

1. Le développement de l'économie sociale
2. Le renforcement des entreprises d'économie sociale

Une série d'objectifs spécifiques découlent de ces deux volets. À noter que le tout a été fait à partir de la réflexion des entreprises d'économie sociale et des partenaires en développement.

Pour mieux présenter les effets de cette entente, voici deux activités qui intéresseront les entreprises.

Le réseau oeuvre présentement à la préparation d'une rencontre pour discuter de la capitalisation dans les projets des entreprises d'économie sociale. Quelles sont les sources possibles et pourquoi capitaliser. Cette rencontre devrait se tenir au cours de l'automne.

Une autre activité en préparation devrait permettre aux entreprises d'échanger entre elles. Une activité régionale où les entreprises, les intervenants et les élus devraient se côtoyer. Vous pouvez voir la publicité au bas de la page qui aura lieu le 21 octobre prochain à Orford.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec votre CDC préférée.

Journée des entreprises d'économie sociale de l'Estrie

**Formulaire d'inscription**  
Date limite d'inscription : le 8 octobre 2010

**REES**  
RÉSEAU DES ENTREPRISES  
D'ÉCONOMIE SOCIALE  
DE L'ESTRIE

**Passons à l'action  
avec le Réseau !**

Date | Jeudi 21 octobre 2010  
Heure | 8h30 à 16h30  
Lieu | Centre d'arts Orford  
3165, chemin du Parc  
Orford (Québec) J1X 7A2

**Jeudi 21 octobre 2010**  
**Centre d'arts Orford**



## Un plan de lutte à la pauvreté qui dérange

Par un beau dimanche de juin, le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS), M. Sam Hamad (depuis ce temps déménagé au Ministère des Transports) présentait le Plan d'Action Gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion social. Un plan d'action qui s'accompagne d'un budget de près de sept millions de dollars pour une période de cinq ans.

Ce plan d'action suscite beaucoup de réactions de la part des intervenants communautaires. Presqu'unaniment, les groupes communautaires soulignent que ce plan d'action ne répond pas aux attentes exprimées. En effet, lors des consultations sur ce sujet, certaines demandes avaient été clairement exprimées pour soutenir financièrement les personnes les plus démunies. Des actions comme l'abolition des

catégories à l'aide sociale, une augmentation significative du salaire minimum, la construction de logements sociaux, etc. Des mesures qui ont un impact immédiat sur le portefeuille des personnes les moins privilégiées monétairement.

Grandement supporté par l'organisation du « Collectif pour un Québec sans pauvreté », un mouvement de rejet de ce plan est présentement en branle. Les premiers gestes consistaient à retourner ce « faux » plan de lutte à son expéditeur. Le tout culminant vers une manifestation importante devant l'Assemblée Nationale qui a eu lieu le 22 septembre dernier.

Tout de même, pour d'autres groupes communautaires, dont plusieurs CDC et leurs membres, ce plan pourrait permettre d'agir sur l'environnement des personnes démunies, ce qui est un geste positif.



détails, les sous-objectifs de ce volet visent à renforcer les actions territoriales pour favoriser l'inclusion des personnes démunies. Cette action ressemble grandement à la démarche mise de l'avant sur le territoire de la MRC des Sources via le Plan de développement social. Vous comprendrez que votre CDC préférée, sans, appuyer sans condition, l'ensemble des éléments du plan gouvernemental, reçoit favorablement cet élément. Bien entendu, nous comprenons très bien que l'action territoriale ne peut venir à bout de la misère humaine. Mais une action concertée des acteurs locaux, appuyer par un minimum de soutien financier, peut favoriser la création d'espaces de vie stimulants ce qui atténue les effets pervers de la solitude et de l'inactivité.

Il ne faut pas perdre de vue que l'écart entre les plus riches et les plus pauvres de notre société ne cesse d'augmenter. Le partage de la richesse, notamment par la perception des impôts et une offre de service de qualité, demeure un des moyens les plus appropriés pour combler cet écart.

**Pour plus d'information sur le plan gouvernemental, vous pouvez visiter le site du MESS au :**

<http://www.mess.gouv.qc.ca/plan-action/>

**Vous pouvez aussi avoir plus d'information sur les revendications du Collectif au**

<http://www.pauvrete.qc.ca/>

**La Résolution de la TNCDC se retrouve à la page suivante de cet Info-CDC**

Parmi les pistes de travail suggérées dans ce plan, nous retrouvons un volet qui se nomme « *Renforcer la solidarité en rapprochant les décisions des milieux locaux et régionaux.* » Sans entrer dans les



Voici la position de la TNCDC, telle qu'adopté lors de son AGA de juin 2010, en lien avec le dépôt du plan de solidarité et d'inclusion sociale du Gouvernement du Québec



Considérant la consultation et la démarche du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) *Vers un deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – Les Rendez-vous de la solidarité* réalisée en 2009;

Considérant la participation de la Table nationale des Corporations de développement communautaire à cette consultation par le dépôt d'un mémoire;

Considérant que le MESS a déposé le document *Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015* le 6 juin 2010;

Considérant que le Plan d'action est très en deçà des revendications des organismes communautaires et sociaux, revendications portées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté;

Considérant que lors de la consultation nationale du 15 juin 2009, la TNCDC a affirmé qu'elle croyait que l'État avait un rôle majeur à jouer pour assurer une répartition équitable de la richesse. Et ce par des actions gouvernementales structurantes dans des domaines comme le logement social, le transport en commun et collectif, l'aide direct aux personnes en situation de pauvreté, l'occupation du territoire et l'accès aux besoins de base et aux services de proximité;

Considérant que le MESS a formé le Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS);

Considérant que la TNCDC a été invitée à faire partie du *Groupe des partenaires pour la solidarité (GPS)*;

Considérant que la mission des CDC est de favoriser la participation du milieu communautaire au développement socioéconomique de son milieu et que l'actualisation de cette mission permet d'agir localement pour lutter contre les effets de la pauvreté;

Il a été proposé, appuyé et adopté à la majorité :

1<sup>er</sup> que la TNCDC participe au Groupe des partenaires pour la solidarité;

2<sup>e</sup> que la TNCDC porte les positions suivantes :

Rappel et soutien de la nécessité de renforcer le filet social, que ce soit par l'augmentation des diverses prestations; augmentation du salaire minimum, réduction des tarifications des services publics ou modulation en regard des revenus; programme de financement aux infrastructures sociales (ex. : logements sociaux); programme de lutte contre les préjugés. Tous et toutes ont droit, entre autres, au minimum pour assurer leur survie que l'on parle de nourriture, de logement, de transport. Il faut, de premier chef, que les interventions gouvernementales aillent en ce sens. Le plan d'action doit être un plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

Nécessité de renforcer la solidarité territoriale pour favoriser des actions structurantes;

Affirmation que la volonté d'agir solidairement inclut les acteurs communautaires aux niveaux local et régional;

La participation de la TNCDC au GPS permettra

de souligner et d'insister sur l'importance d'agir pour améliorer la situation des personnes en situation de pauvreté (renforcement du filet social entre autres);

d'influencer et de veiller à ce que les communautés aient plus de pouvoirs;

d'insister sur le développement local concerté (prise en charge des collectivités et des personnes, adaptation des programmes publics aux besoins des collectivités, combinaison de l'économie sociale, de l'économie publique, de l'économie privée);

d'insister sur les conditions nécessaires au développement concerté.



## Et pendant ce temps, la droite reprend vie...

Pendant que les groupes communautaires, les syndicats et d'autres amis dénoncent la tiédeur du plan de lutte pour la solidarité et l'inclusion sociale, voilà que la droite reprend vie. Après une tentative en provenance de l'Action Démocratique du Québec, une percée qui leur a même permis de rêver au pouvoir, voilà qu'un nouveau mouvement semble se pointer dans l'univers québécois.

Le Réseau Liberté-Québec veut démontrer que le vieux fond bleu du Québec n'est pas mort. Sous la forme d'un organisme à but non

lucratif, cinq personnes ont décidé d'organiser un événement qui permettra de discuter de sujets tabous selon les règles gauchistes qui influencent fortement le Québec d'aujourd'hui (selon les fondateurs). L'événement qui aura lieu le 23 octobre prochain soulèvera des questions comme:

- le climato-scepticisme
- L'équité intergénérationnelle
- Défier l'establishment médiatique
- Redéfinir le nationalisme

Allez voir le :

<http://www.liberte-quebec.ca/>

Vous serez peut-être surpris des personnes associées à ce mouvement qui risque de prendre de l'ampleur au cours des prochaines mois.



---

## Des dossiers chauds et un peu de changement à Québec

Comme tout bon parti politique au pouvoir, le parti libéral du Québec provoque le mécontentement. Il suffit de suivre l'actualité pour constater que les dossiers « chauds » prennent beaucoup de place.

Le taux de confiance face à ce gouvernement étant sûrement un des éléments les plus importants. Après que l'opposition péquiste ait demandé avec insistance une commission d'enquête sur la construction pour faire la lumière sur le cheminement douteux de certains dossiers. Le gouvernement opta plutôt pour une commission sur la nomination des juges, la commission Bastarache. Pourtant, il n'est pas évident que cela permettra de rehausser la confiance en ce gouvernement.

Le sujet qui devrait retenir l'attention au cours des prochains mois sera sans aucun doute lié à l'exploitation des ressources naturelles du Québec. Que ce soit pour la fabrication d'énergie ou pour produire de la matière première, il sera intéressant de suivre ce débat. D'un côté nous retrouverons ceux qui prétendent que pour assurer la viabilité du Québec nous devons exploiter les ressources naturelles, la source du développement avec ses mines et son électricité. Les opposants souligneront les effets néfastes de ces exploitations qui ne peuvent jamais se réaliser sans impacts. Les exemples ne manquent pas. L'exploitation d'une mine d'uranium à Sept-Îles, les médecins de l'endroit menacent de démissionner en bloc. Les forages un peu partout au Québec, dont à

Wotton, pour tenter d'exploiter le gaz de schistes, un procédé qui demande une très grande quantité d'eau. Sans oublier le dossier du chrysotile qui nous touche de plus près.

Pour faire cheminer tous ces dossiers, et bien d'autres, le Premier Ministre, Jean Charest, a procédé à un remaniement ministériel en plein cœur de l'été. Sans faire le tour de tous les changements, soulignons tout de même ceux qui touchent un peu plus le milieu communautaire. Ainsi, M Hamad laisse sa place au Ministère de l'Emploi et la Solidarité Sociale à Mme Julie Boulet. Si le Ministre Bolduc conserve la Santé, Mme Thériault laisse sa place comme Ministre déléguée aux Services Sociaux à Mme Dominique Viens.



## Une petite tournée de documents des plus intéressants

Le plaisir d'être en relation avec beaucoup d'organismes amis, c'est d'avoir accès à beaucoup d'informations. Cela veut aussi dire qu'il n'est pas possible de tout lire, de tout consulter, mais qu'il faut prendre un peu de temps pour connaître ce qui est disponible.

En ce sens, et alors que notre MRC parle toujours de relance, quelques documents ont attirés notre attention.

Un avis fort intéressant sur l'occupation du territoire produit par Solidarité Rurale permet de mieux saisir les enjeux de cette occupation. Nous nous permettons de reprendre les sept recommandations de ce rapport:

- Conclure un pacte national sur l'occupation des territoires entre les représentants des collectivités, le gouvernement et les acteurs de la société civile permettant de renouveler les rapports entre les différents acteurs et de les mobiliser;
- Convenir avec les représentants des collectivités et de la société civile d'une vision sociétale du développement des territoires, telle que promue dans la Déclaration de Shawinigan;
- Moduler les interventions gouvernementales de

manière proactive et systématique;

- Accompagner le développement des collectivités territoriales de manière souple et à long terme via des ententes territoriales;
- Élaborer un plan d'action intersectoriel de développement des territoires englobant les actions des acteurs sociaux et des différents ministères;
- Inciter l'innovation sociale, en développement durable et en gouvernance et mettre en valeur les complémentarités territoriales;
- Ouvrir un chantier sur la modernisation de la gouvernance territoriale.

Le document complet est disponible à l'adresse suivante:

[http://solidarite-rurale.qc.ca/documents/805/Avis\\_SRQ\\_Occupation%20des%20territoires.pdf](http://solidarite-rurale.qc.ca/documents/805/Avis_SRQ_Occupation%20des%20territoires.pdf)

Dans la même veine, vous pouvez aussi consulter un rapport produit par un groupe de travail sur les communautés dévitalisées, présidé par M. Jacques Proulx.

[http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/dossiers/devitalisees/rapport\\_muni\\_devitalisees.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/publications/dossiers/devitalisees/rapport_muni_devitalisees.pdf)

---

## Vous êtes intéressés par le développement local, le CEGEP de Victoriaville offre une formation adaptée pour vous

Une première cohorte d'étudiants participe au nouveau programme de formation du CEGEP de Victoriaville.

L'Attestation d'Études Collégiales (AEC) en *mobilisation et développement des communautés locales (MDCL)* est en route depuis le 24 septembre 2010. Un

deuxième groupe pourrait se mettre en branle en janvier prochain si la demande est suffisante.

Presque entièrement à distance, cette formation sera un outil important pour tout agent de développement qui désire amener une communauté à mieux se

connaître et à produire un plan de développement stratégique.

Pour prendre connaissance de la programmation et du contenu des cours, visitez le site du CEGEP de Victoriaville à l'onglet adultes et entreprises.

<http://www.cgpvicto.qc.ca/>



## Ça discute, et parfois un peu plus fort....

Pour le milieu communautaire, la place du citoyen est très importante. Il doit pouvoir s'exprimer sur les situations qui le concernent. Bien entendu cela ne veut pas dire qu'il a toujours raison mais la participation de chacun est une contribution au débat public. Cela suppose certaines contraintes et du courage des organisateurs de ces rencontres citoyennes.

La plupart du temps, l'espace citoyen permet l'expression des opinions même si elles sont opposées.

En ce sens, nous tenterons de relever les espaces créés par différentes organisations pour favoriser l'expression citoyenne.

**Le 8 septembre 2010, à Wotton**, la municipalité invitait la population à assister à une rencontre publique pour mieux comprendre l'intention du CSSS des Sources de fermer le centre d'accueil de Wotton. Plus de 100 personnes ont assisté à cette rencontre où la déception était évidente. La soirée a débuté par une présentation du M. Mario Morand, DG du CSSS, pour expliquer les raisons (monétaires) de cette orientation. Bien que la décision finale sera prise ultérieurement par le C.A., les gens présents ont bien compris que les options sont plutôt limitées. Plusieurs interventions ont permis de bien saisir la qualité de ce centre, les craintes et l'attachement des gens à une institution pour le village de Wotton. Bravo au CSSS, à la municipalité de Wotton et à la population.

**Le 5 juillet 2010, à Asbestos**, le Conseil municipal invitait la population à une présentation d'un projet de fermeture définitive d'une portion de la rue Noël. Environ 40 personnes étaient présentes pour connaître les raisons motivant cette orientation et pour exprimer leurs opinions. Après une présentation des orientations de la municipalité, les citoyens ont fait connaître leurs intérêts. Dans un premier temps, beaucoup de déception de voir disparaître ce tronçon de rue et d'autre part, un accord pour sécuriser l'accès au Parc Dollard. À noter que dans ce dossier, la ville a choisi une option intermédiaire qui permet de préserver la rue mais en la sécurisant. Bravo à la ville d'Asbestos.

**Le 21 avril 2010, à Asbestos**, la municipalité invitait la population à une soirée d'information sur l'avenir de son hôtel de ville. Après une présentation détaillée de l'état du bâtiment actuel, deux options étaient envisagées soit la rénovation de cette structure ou sa fermeture et le déménagement des locaux de l'hôtel de ville dans les locaux de l'édifice St-Aimé. C'est avec un pincement au cœur que les participants se sont ralliés à la décision de fermer l'actuel hôtel de ville.

**Le 17 avril 2010, à St-Georges**, le comité de développement invitait la population à se prononcer sur un projet important concernant la patinoire située au centre du village. Plus de 60 personnes étaient sur place pour mieux connaître le projet et pour souligner leurs intérêts. Le projet consiste à construire un toit permanent sur la patinoire actuelle. Un projet qui enchante les amateurs de sport mais qui aurait comme inconvénient de changer le « coup d'œil » du centre de ce village. À la suite de cette journée, le comité a maintenant le mandat de voir si ce projet pourrait être réalisé à un endroit différent que celui de l'emplacement actuel de la patinoire. Bravo à la municipalité de St-George et à la corporation de développement et son comité.

## **Corporation de Développement Communautaire (CDC) des Sources**

309, rue Chassé  
Asbestos, Québec J1T 2B4  
Tél. : 819-879-6645 poste 232  
Télec. : 819-879-5188  
cld.cdc@mrcdesources.com  
Site web: www.cdcasbestos.com

Textes écrits par  
Alain Roy et  
Lucie Cormier

### **La Corporation de Développement Communautaire (CDC) des Sources**

est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre **CDC** préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.

## **Les membres de la CDC sont:**

### **Membres réguliers**

Association des Groupes Jeunesse de l'Or Blanc  
Camp Musical d'Asbestos Inc.  
Croisée des Sentiers de la MRC d'Asbestos  
Cuisine Amitié de la MRC des Sources  
Développement du Mont Ham-Sud  
FamillAction  
Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc  
Maison des Jeunes 14-18 de Danville  
Maison des Jeunes de l'Or Blanc  
P'tit Bonheur de St-Camille  
Service budgétaire populaire des Sources  
Société d'histoire d'Asbestos  
Société d'histoire de Wotton  
Unité Domrémy d'Asbestos

### **Membres associés**

Carrefour jeunesse Emploi du comté de Richmond  
Centre de Santé et de services sociaux des Sources  
Club de Placement Régional  
Corpo. de dév. Socio-économique de St-Camille  
Les CPE de la MRC des Sources  
Les CPE de la MRC des Sources RAVIR  
Coopérative de solidarité La Relève  
Ressource en Entretien Ménager  
SADC

### **Membres sympathisants**

Table de concertation des aînés de la MRC  
Partenaires pour la Petite Enfance

## **La nouvelle du mois**



Encore une fois cette année, Centraide Estrie s'implique financièrement dans la MRC des Sources. En effet, le Collectif d'Action Contre la Pauvreté (CACP) et la Table de Prévention et de Concertation Jeunesse recevront un montant de 12 000\$ chacun pour l'année en cours. L'entente financière est renouvelée jusqu'en 2011 si les deux organismes maintiennent leurs activités selon les conditions prescrites. Le programme « bâtisseurs communautaires » de Centraide, permet de supporter financièrement des concertations actives dans les milieux locaux.

Rappelons que Centraide a aidé financièrement, pour l'année 2009, 68 organismes communautaires et onze projets « bâtisseurs communautaires » pour un montant dépassant le million de dollars. Dans la MRC des Sources, c'est un montant frôlant les 100 000\$ qui sera remis à neuf organismes différents, en plus du 24 000\$ en provenance de « bâtisseurs communautaires ». Merci Centraide.